



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES
D'HABITATION INTERMUNICIPALE
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



D'UNE COOP À L'AUTRE

*Pour cette première édition de l'infolettre **D'Une coop à l'autre**, Guillaume Déziel et Olivier Gratton-Gagné de la coopérative Castelnau-Casgrain partagent avec nous le processus qui a mené à l'organisation de leur première AG virtuelle.*

Si vous avez une histoire que vous voulez partager avec les autres coopératives membres, écrivez à distribution@fechimm.coop

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE D'AG VIRTUELLE POUR CASTELNAU-CASGRAIN

Quand le ministère de la Justice a donné le feu vert aux coopératives d'habitation pour tenir des AG virtuelles, nous avons sauté sur l'occasion pour organiser la nôtre. Nous avons des postes à pourvoir au CA et il n'était pas question de choisir de s'en tenir au statu quo. Notre coopérative compte un bon nombre de personnes proactives et nous nous sommes retroussé les manches pour organiser notre première AG virtuelle.

Un des bons coups du CA a été de recruter deux membres techno-enthousiastes pour s'occuper de la gestion de la technologie et du coaching des membres sur l'utilisation de la plateforme. La solution technique retenue était Hangout Meet parce que cette plateforme permet, en plus des connexions par ordinateur, d'utiliser le téléphone pour se joindre à l'assemblée. Afin de limiter le nombre de participations par téléphone, nous avons aussi organisé un système de prêt d'appareils informatique entre les membres de la coop. Ceux qui détenaient plus d'un ordinateur, tablette ou téléphone intelligent les ont mis à la disposition de ceux qui n'en avaient pas.

En parallèle, la tâche du CA s'est concentrée sur le contenu de l'assemblée, déterminant dans quelle mesure les procédures habituelles devaient être maintenues. Un mois à l'avance, le CA

a annoncé aux membres que l'assemblée se tiendrait en ligne et qu'il fallait se préparer en conséquence. Plusieurs autres communications ont suivi.

Pour s'assurer du bon déroulement de l'AG, l'équipe de gestion de l'assemblée a fait plusieurs communications, des tests et des rappels personnalisés auprès des membres moins à l'aise avec la technologie et la stratégie a porté fruit.

Le jour de l'assemblée, une membre du CA avait pour responsabilité de prendre les présences et de s'assurer que le quorum était respecté. Pour ce faire, la technique choisie était simple — d'autant plus que la coop ne compte que 30 membres : le nom des membres a été appelé à tour de rôle à l'ouverture de l'assemblée. Il suffisait aux gens de répondre « présent » au micro ou via le clavardage pour qu'ils puissent être comptés.

« (...) nous avons atteint une participation de 90 %, un taux supérieur à nos assemblées en personne. »

Nous n'avons pas eu à la faire, mais pour les votes à main de levée, nous avons prévu que l'animateur appelle chaque nom inscrit sur la liste de présence pour récolter les voix. Par ailleurs, nous avons organisé un vote secret pour élire des administrateurs. La procédure que nous avons utilisée consistait à fournir un code à 4 lettres nécessaire à chaque membre pour voter et garantissant son anonymat et la validité de son vote. Les membres étaient dirigés vers un formulaire web où ils inscrivaient leur code et le nom des candidats pour qui ils votaient. Nos membres ont grandement apprécié cette méthode rapide et simple.

Au final, nous avons atteint une participation de 90 %, un taux supérieur à nos assemblées en personne.

Si nous avons un point négatif à soulever, ce serait au niveau de la participation aux échanges. Le format et le contenu de l'assemblée n'étaient pas très favorables aux débats, nous avons donc connu un échange d'idées moins soutenu qu'à l'habitude.

Enfin, nous avons remarqué ceux qui parlaient le plus (et le moins) étaient les mêmes que dans les assemblées habituelles. Comme quoi, on ne change pas la nature des gens par la technologie !

Guillaume Déziel et Olivier Gratton-Gagné
Coopérative Castelnau-Casgrain

**POUR ACCÉDER AUX DOCUMENTS DE PRÉPARATION D'AG CONÇUS
PAR LA COOPÉRATIVE CASTELNAU-CASGRAIN, CONSULTEZ LA LISTE
QUI SUIT :**

[La vidéo d'annonce de la tenue de l'AG en virtuel](#)

[La convocation](#)

[La vidéo explicative pour la connexion](#)

[Les différents documents d'assemblée](#)

[La vidéo explicative du mode de scrutin](#)

FENÊTRE SUR LA COOPÉRATIVE CASTELNAU-CASGRAIN



C'est en 1995 que la Coopérative d'habitation Castelnau-Casgrain a été créée. Depuis 2008, elle est propriétaire d'édifices comptant 27 logements. Chaque membre consacre un minimum de 1 heure par semaine aux différentes tâches.

Notre mission est de rendre accueillant, prioritairement aux adultes et familles de toutes conditions sociales, un milieu de vie favorisant l'engagement citoyen dans une perspective démocratique et écologique. Nous sommes engagés dans un projet commun et avons la responsabilité individuelle et collective de la pérennité de notre patrimoine, de la convivialité des rapports et de l'implication communautaire.

Pour rejoindre la coopérative
Écrivez à info@castelnau-casgrain.org